

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 28 mars 2024
Rapporteur :
Monsieur Didier LEROY**

N° 22

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 04/04/2024
- la transmission au contrôle de légalité le : 04/04/2024 (accusé de réception du 04/04/2024)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Adhésion à l'association 'Ancre Bretagne' Réseau Jeune Public

Adhésion de Quimper Bretagne Occidentale à l'association « Ancre Bretagne » afin d'intégrer un réseau breton de spectacles jeune public dans le cadre de l'organisation du Festival Les Enfants sont des Princes.

Quimper Bretagne Occidentale organise chaque été « Les Enfants sont des Princes », festival de spectacles et d'animations à destination du jeune public et les familles.

Pour la dixième édition, l'agglomération souhaite intégrer le réseau breton de spectacles jeune public, afin d'optimiser la diffusion, l'organisation et le rayonnement de ce festival.

L'association ANCRE réunit des structures de diffusion, de création et des compagnies professionnelles jeune public des quatre départements bretons et a pour principaux objectifs de :

- créer du lien entre les professionnels engagés pour l'accès du jeune public au spectacle vivant ;
- soutenir la création et la mise en lumière des spectacles jeune public de Bretagne à l'échelle régionale et nationale ;
- être un espace ressources et développer des actions et des outils qui répondent aux besoins des professionnels du secteur jeune public ; porter la parole des professionnels et défendre les spécificités du secteur auprès des politiques publiques, et plus largement auprès du grand public.

L'adhésion à l'association Ancre de 40 € pour l'année civile permet de rejoindre le réseau breton de spectacle vivant jeune public en tant que structure organisatrice de festival.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de valider l'adhésion de Quimper Bretagne Occidentale à l'association « Ancre Bretagne », réseau de spectacles jeune public, pour un montant de 40 euros, au titre de l'année 2024.